



Société Civile Immobilière sans bien immobilier

Par **jean dujardin**, le **01/09/2017** à **14:45**

Bonjour

je suis gérant d'une SCI dans laquelle j'ai 10 parts et mes 2 enfants ont chacun 45 parts

A aujourd'hui la SCI ne compte plus aucun bien immobilier, il ne reste que l'argent de la vente des biens

En tant que gérant puis je jouir de cet argent ou je dois obligatoirement redistribuer cet argent ??

en vous remerciant par avance

Cordialement

Par **Visiteur**, le **01/09/2017** à **14:58**

Bonjour,

La valeur de chaque part de le SCI est:

Patrimoine de la Sci (y.c financier) / 100parts.

Si ces parts sont démembrées, vous en avez le fruit.

Si vous dissolvez la SC, chacun récupère la valeur Pp, NP ou Usuf de ses parts.

Par **jean dujardin**, le **01/09/2017** à **15:10**

Bonjour

Tout d'abord je vous remercie pour la rapidité de votre réponse

Par contre j'avoue etre perdu dans vos abréviation :o(

Patrimoine de la Sci (y.c financier) / 100parts.

Ca ok j'ai compris que si on a 100 000 euros cela donne 1 000 la part et chacun prend ce qui

lui revient

Si ces parts sont démembrées, vous en avez le fruit
qu'entendais vous par démembrées ??

Si vous dissolvez la SC, chacun récupère la valeur Pp, NP ou Usuf de ses parts.
Qu'est ce que la PP et NP ??

Pour le moment je ne souhaite pas dissoudre la SC, je veux jouir de cet argent comme bon
me semble pour finir mes vieux jours si cela est possible

Merci d'avance